



Le Fafih remet les saisonniers du Tourisme en piste avant l'arrivée de la neige

Faute de neige, seul un tiers des domaines skiables est actuellement ouvert en France, ce qui a des répercussions directes sur l'emploi des travailleurs saisonniers. Le Fafih, OPCA de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des Activités du Tourisme, a décidé de se mobiliser pour former 1 000 saisonniers en attendant l'arrivée de la neige en Auvergne-Rhône-Alpes.

Trois semaines après le début de la saison d'hiver, les stations de montagne de la région Auvergne-Rhône-Alpes attendent toujours l'arrivée de la neige. Afin de les aider à passer ce cap difficile, le Fafih s'engage à financer la formation de 1 000 saisonniers. Ces parcours répondent aux besoins exprimés par les différents acteurs locaux du tourisme.

1 000 parcours de formation pour les saisonniers en poste

Les salariés, en CDD ou CDI, des entreprises de moins de 50 salariés adhérentes au Fafih, situées dans les stations de montagne de la région Auvergne-Rhône-Alpes doivent engager leur parcours de formation durant la saison d'hiver 2017 sur les thématiques permettant d'accroître la qualité des prestations délivrées et la satisfaction des clients :

- langues appliquées,
- accueil et relation client,
- perfectionnement aux techniques métiers (étages, cuisine, service, ...).

Le Fafih finance les coûts pédagogiques. Les entreprises de moins de 11 salariés bénéficient également d'un forfait de prise en charge de la rémunération du stagiaire.

21 heures de formation pour les saisonniers en attente d'emploi

Les travailleurs saisonniers qui justifient d'une saison d'une durée minimale de 2 mois réalisée au cours des 5 dernières années dans l'Hôtellerie-Restauration peuvent bénéficier de la Sécurisation des Parcours Professionnels des Saisonniers créée par le Fafih. Ce dispositif est un crédit de 21 heures de formation par année civile, fractionnables, accessible quel que soit le statut du saisonnier, salarié ou demandeur d'emploi, et quelle que soit la période de l'année.

A qui s'adresser ?

Contactez la délégation Auvergne-Rhône-Alpes du Fafih à lyon@fafih.com ou au 04 72 60 26 36.